

110. *Etienne Couture fils.* J'étois le 28 Janvier chez Mad. George, d'où on pouvoit voir sur le quai de la Reine. J'ai vu le prisonnier à environ 7 à 8 heures du matin sortant du quai de la reine par la grande porte, je le connoissois bien, il fut seul, je ne l'ai vu rien faire.

120. *Catherine Carrier* Je suis la veuve du défunt Lamarre, je connois le prisonnier ; il a demeuré chez moi l'automne dernier. Mon mari lui avoit donné de la morue à vendre, et le prisonnier à son retour nous dit qu'il avoit vendu la morue, mais qu'il avoit appliqué l'argent sur du tabac, mon mari n'en étoit point content, ayant besoin de son argent. Le prisonnier remettoit de 8 jours en 8 jours à donner l'argent ; environ 15 jours avant Noël les choses sont venues à l'extrémité—ce jour le prisonnier dit en se levant qu'il avoit fait un vilain rêve—mon mari m'appella dans le cabinet et m'a dit, Catiche nous allons avoir des ordres, eh bien, lui dis je, nous en enverrons à ceux qui nous doivent. *Poiré* : il faut seller les autres des verges dont nous serons fessés, le prisonnier est entré immédiatement comme un furibond, disant à mon mari qu'il n'avoit pas besoin de dire à tout le monde qu'il devoit, et alors il se jeta sur mon mari et j'appellai au secours des personnes qui étoient dans la maison M. de St. Felix et son gendre, M. Petit qui les ont séparés, de là ils ont rentré dans la chambre, et alors le prisonnier a menacé mon mari, lui disant, tu ne mouriras jamais d'autre maque de la mienne. Vers le 14 Janvier, mon mari revint de l'Islet tout en colère, et dit au prisonnier, si j'avois mon argent, je n'aurois pas tant de fatigues que j'en ai. Ils se querellerent encore entre eux. mon mari prit un bâton et sortit dans la cuisine et là j'ai entendu le prisonnier qui disoit, *Lamarre*, vous êtes un homme, défendez vous avec vos poings, mon mari a répondu non, et sur cela j'ai entendu ces mots de la part du prisonnier, c'est bon, c'est bon, tout cela je ramasse, et le tout se payera ensemble. Le 27e de Janvier le prisonnier étoit en ville pour vendre deux rolles de tabac, étant de retour, après fondiner, il nous dit qu'il avoit trouvé occasion de vendre le tout à des Irlandois, et mon mari l'engagea le lendemain à aller en ville et ils sont par tis ensemble pour vendre le tabac ; mon mari étoit un courteau, mais je crois plus haut que le prisonnier, et avoit 44 ans.

*Transquestionnée.* Le prisonnier et mon mari me paroïssent amis vis-à-vis de mes yeux, mais je ne peux pas dire ce qu'ils avoient dans leurs âmes. J'ai connoissance d'avoir reçu 16 piastres du prisonnier avant d'emporter la morue, cet argent devoit rester sur la pension. Le prisonnier nous a vendu un canot, disant que le nôtre étoit trop roulant. Après la première querelle ils se font raccommoés, mon mari lui dit ne forcez point avant de tirer nos comptes, ils ne se font point donnés la main pour se raccommoer.—le prisonnier n'a rien donné à mon mari à ma connoissance qu'un vieil habit.

130. *Charles Chou. de St. Felix.* Je connois le prisonnier et *Lamarre*—j'étois dans la maison de *Lamarre* le 14 Novembre dernier, il y eut une querelle entr'eux, le prisonnier dit, j'ai fait un vilain rêve, il faut que je me batte dans la journée ; *Poiré* a entré dans le cabinet où étoit *Lamarre*, et là ils se battoient et *Petit* les sépara étant aux prises. *Lamarre*, en sortant, dit au prisonnier qu'il falloit qu'il sortit, mais qu'il devoit le payer, et alors le prisonnier dit à *Lamarre*, " mon sacré gueux, tu ne mouriras jamais que de ma main."

*Transquestionné.* J'ai vu *Lamarre* sur *Poiré* qui étoit renversé sur un lit dans le cabinet—*Lamarre* dit qu'il falloit qu'il partit de la maison. 1Se